

Nous autorisons notre enfant à quitter seul l'école : OUI NON

Nous autorisons notre enfant à participer à toutes les activités proposées (sauf contre-indication thérapeutique à nous signaler) :

OUI NON

Nous autorisons la responsable du périscolaire à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence et notamment à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou anesthésie décidée par un médecin (appel au SAMU - conduite au centre hospitalier) :

OUI NON

Nous autorisons la commune à prendre des photographies ou réaliser des vidéos dans les cadres du périscolaire, pour des publications municipales (revues, lettre, site internet, presse, page facebook de la commune...) :

OUI NON

Nous déchargeons de toute responsabilité la commune et le personnel communal à 16h15 après le temps scolaire quand mon enfant n'est pas inscrit au temps goûter / garderie du soir.

Nous informerons le service périscolaire de toute modification qui surviendrait en cours d'année.

Nous certifions avoir pris connaissance et acceptons l'intégralité du règlement intérieur du périscolaire (téléchargeable sur le site www.lestaillades.fr ou sur le logiciel parents ou à retirer au service périscolaire).

Nous certifions sur l'honneur les informations mentionnées.

Le

signature du parent 1

signature du parent 2

En application du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne, entré en vigueur le 25 mai 2018, votre consentement est nécessaire pour que nous puissions conserver et utiliser votre adresse mail (donnée à caractère personnel).

- OUI, je permets à la commune des Taillades d'utiliser mon adresse e-mail pour m'envoyer des informations
- NON, je ne le permets pas

Classe fréquentée en 2023-2024 :



Dossier d'inscription année scolaire 2024-2025

Nom - Prénom :

Classe :

École de la Combe - 84300 LES TAILLADES

DOCUMENTS À FOURNIR	Réservé à l'administration
• Livret de famille	
• Attestation d'assurance périscolaire (à fournir à la rentrée)	
• Copie des vaccins	
• Justificatif de domicile de moins de 3 mois	
• Justificatif de travail des 2 parents	
• En cas de séparation, copie du jugement	

SERVICE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 9h
Tél. 07 78 41 91 82 - periscolaire@lestaillades.fr



